



NEUCHÂTEL

Hip-hop et repas sénégalais

Le groupe de hip-hop sénégal-neuchâtelois «Black Thioossane ak Two Babu» se produira demain soir dès 21h au restaurant le Spaghetti mix, à Neuchâtel. A cette occasion, le public pourra déguster une spécialité sénégalaise, le poulet yassa, et découvrir des peintures de là-bas. /réd

NEUCHÂTEL

Conscience écolo sondée dans le quartier du Mail

Jusqu'à demain, quatre étudiants sondent les passants au giratoire de Gibraltar, à Neuchâtel, pour savoir à quel point ils sont informés du projet Holistic et de son incidence sur leurs habitudes énergétiques.

ANA CARDOSO
GREGORY VERGER

«Souvent, les gens que l'on a interrogés ne font pas le lien entre les réalisations qui ont été faites, comme par exemple le quartier Minergie à la gare de Neuchâtel, et le nom Holistic.»

Posté au carrefour de Gibraltar, à Neuchâtel, depuis mercredi, Ivan fait remplir des questionnaires aux passants sur le projet Holistic. Un projet européen auquel participent deux autres villes, l'une en Irlande, l'autre en Autriche. Son objectif: réduire de 23% la consommation en énergie non renouvelable en cinq ans, dans le secteur Mail-Maladière-Crêt-Taconnet.

L'association Ecoparc, partenaire du projet Holistic, a chargé Ivan et trois autres étudiants en géographie de l'Université de Neuchâtel de cette mission. «Le sondage a deux buts», explique Matthieu, questionnaire à la main. «Savoir comment l'information sur le projet a été transmise à la popu-



GIBRALTAR Des étudiants interpellent les passants pour remplir un questionnaire sur le projet énergétique Holistic. (RICHARD LEUENBERGER)

lation. Et d'autre part, connaître son degré de sensibilisation par rapport aux économies d'énergie.»

Hier, en matinée, les étudiants-sondeurs avaient déjà réussi à faire remplir environ septante questionnaires. «Il y a une personne sur deux qui accepte de répondre. Le matin, c'est un peu plus difficile car les gens sont souvent pressés», commente Matthieu.

Nicolas, étudiant et habitant du quartier visé par le projet Holistic, a consacré un peu de son temps pour répondre au questionnaire.

Le jeune sondé, visiblement concerné par l'écologie, pense que prendre le pouls de la population avant de mettre en place un certain nombre de mesures est une bonne initiative: «La réalisation de ce projet dépend de choix politiques et les choix politiques, ce sont les gens qui les font».

Les étudiants en géographie seront encore à leur poste, au carrefour de Gibraltar, aujourd'hui et demain. Leur objectif est de remettre 250 questionnaires à Ecoparc. /ANC et GVE

Présence des étudiants aujourd'hui 8h-19h, demain 9h-14h. Permanence aujourd'hui, de 16 à 19h, d'Anne-Claude Cosandey (Ecoparc) et de Christian Trachsel (délégué à l'énergie de la Ville de Neuchâtel)

Questionnaires in situ pour un contact plus personnel

«Les résultats des questionnaires seront d'abord analysés par Ecoparc», explique Anne-Claude Cosandey, directrice de l'association neuchâteloise. «Puis, l'institution viennoise qui s'occupe du volet d'étude socio-économique comparera les résultats des trois villes concernées. On devrait les connaître en décembre.» Lancé à Neuchâtel en 2007, le projet énergétique Holistic, unique en Suisse, émane d'un programme européen nommé Concerto. Outre Neuchâtel, les

villes de Dundalk, en Irlande, et de Mödling, en Autriche, y prennent part. «La volonté du programme Concerto est de démontrer qu'en économisant l'énergie dans un quartier, on peut arriver à des résultats visibles», poursuit Anne-Claude Cosandey. Le rôle d'Ecoparc consiste à «disséminer l'information auprès des habitants du quartier et à présenter le projet dans d'autres villes».

L'enquête menée ces jours au carrefour de Gibraltar, à Neuchâtel, est la deuxième

depuis le début du projet. Mais la distribution du questionnaire dans la rue, c'est une nouveauté. «La première fois, nous l'avions envoyé aux habitants par la poste. Cela n'a pas très bien marché. L'idée était d'avoir un contact plus personnel et de donner une information plus ciblée.»

Un troisième sondage suivra en 2012, pour la fin du projet. Avec une présence dans la rue? «Cela dépendra des résultats de cette édition.» /anc

RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

Premiers auxiliaires de vie attestés hier



HONORÉE La conseillère d'Etat Gisèle Ory (à gauche) remettait hier à une des 22 candidates son attestation d'auxiliaire de vie. (CHRISTIAN GALLEY)

«Comme l'Autrichienne Bertha Von Suttner (1843-1914), prix Nobel de la Paix en 1905, je pense qu'après le verbe aimer, aider est le plus beau verbe du monde.» La Conseillère d'Etat Gisèle Ory a eu cette envolée lyrique, hier, juste avant de remettre leur attestation aux vingt-deux premiers auxiliaires de vie, reconnus pour leurs compétences, que compte désormais le canton.

«C'est la première remise d'attestations d'auxiliaires de vie. C'est pour moi un grand honneur d'être là! Vous êtes des auxiliaires de vie reconnus et attestés. N'est-ce pas là un titre magnifique? Vous allez aider des personnes handicapées ou âgées, à vivre, à garder leur autonomie. Je vous remercie de votre dévouement aux autres.»

Lors de cette cérémonie officielle, qui s'est passée au château, à Neuchâtel, dans la salle des Chevaliers, elle était aux côtés de Philippe Haeberli, le chef du Service de la santé et des affaires sociales. C'est lui qui est à l'origine de la formation d'auxiliaires de vie. Une nouvelle formation qui vise d'abord à s'adresser aux sans emploi ou aux bénéficiaires d'emplois précaires, dans un souci de fa-

voriser la réinsertion professionnelle.

Raison pour laquelle, au moment de remettre les attestations, Philippe Haeberli était heureux de pouvoir annoncer que grâce à la formation d'auxiliaire de vie, deux des vingt-deux candidats qui étaient au chômage ont pu retrouver du travail. «Pour les vingt autres, l'attestation permettra d'obtenir une amélioration dans le cadre de leur formation continue.»

La formation d'auxiliaire de vie comprend trois modules. Un premier constitué de 120 heures de leçons de théorie, dispensées par la Croix-Rouge suisse, conjuguées à 120 heures de stage pratique. Un deuxième qui se base sur 40 heures de théorie en économie familiale à l'école Pierre-Coullery. Et un troisième qui comporte 60 heures de stage pratique d'économie familiale au sein de Nomad, l'organisation d'aide et de soins à domicile du canton de Neuchâtel.

C'est grâce au fruit d'un groupe de travail formé par la Croix-Rouge suisse, Nomad et le Cefna (l'alliance des centres de formation professionnelle) que cette formation d'auxiliaire de vie a pu voir le jour. /sfr

En bref

■ NEUCHÂTEL

Thé-vente de l'Armée du salut

L'Armée du salut de Neuchâtel invite la population, demain, à son thé-vente d'automne, rue de l'Ecluse 18, à Neuchâtel. A partir de 9h30 un petit-déjeuner sera servi, suivi d'un dîner à 12 heures. Différentes animations accompagneront ce jour et la fanfare de la Croix-Bleue donnera un concert à 16h30. /réd

TRIBUNAL DE NEUCHÂTEL

Le patron d'une discothèque accusé de faux dans les titres

Le patron d'une discothèque de Neuchâtel a-t-il oui ou non falsifié la facture qu'il devait payer à son ex-graphiste? Lui prétend que non. Mais le concepteur du logo de la discothèque ouverte récemment est formel: son employeur aurait transformé une facture de 2006 en quittance de 2008. De plus, il l'aurait sous-payé dans le cadre de l'ouverture de la boîte de nuit. C'est pourquoi il a décidé de porter plainte contre son ex-employeur.

L'ancien boss de nombreuses discothèques de la région est comparu hier devant le tribunal de police de Neuchâtel pour faux dans les titres. Mais le patron ne s'est pas laissé démonter par cette accusation: il avait lui aussi, entre-temps, porté plainte contre son ex-graphiste pour dénonciation calomnieuse.

«Mon travail ne vaut pas 480 francs!», a déclaré le designer. «J'en demande 7200: j'ai créé le logo

de la discothèque, travaillé à la recherche d'un système de carte de prépaiement. J'ai laissé passer beaucoup de choses pendant ces années. Mais là je ne pouvais pas. Je suis écoeuré.»

Le sous-traitant précise que le patron de la boîte de nuit lui avait proposé de «toucher 10 à 15% du bénéfice» de l'établissement. «Je ne les ai jamais vus.»

Le patron de la discothèque conteste cette version des faits: «C'est moi-

même qui ai amené le logo. Et mon épouse a rédigé les textes dans les plaquettes de promotion. Il ne faut pas qu'on me dise qu'il y en a pour 7000 francs de travail, alors que j'ai fait la majeure partie du boulot!»

Le président du tribunal, Pierre Aubert, s'est étonné qu'il n'y ait pas de quittances des différents travaux qu'effectuait le designer pour la discothèque. «Vous teniez une comptabilité?» «Non», a répondu le patron de la

boîte de nuit. «Je paie souvent cash.»

Pierre Aubert, quelque peu excédé par cette bisbille et ce travail «à la bonne franquette», a alors suggéré: «Tout cela est une affaire pénale de bien peu d'intérêt. Ne peut-on pas trouver un accord à l'amiable?» Les deux parties se sont dites favorables à un compromis. Elles engageront un expert neutre qui évaluera le prix du travail fourni par le graphiste.

VIRGINIE GIROUD